

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le vendredi 6 septembre 2019 à 8 h 33, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. Jérémie Ernould (par téléphone)
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)
M. Steeve Verret
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Sont absents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins

Madame la conseillère Michelle Morin-Doyle préside la séance.

Mesdames les conseillères Michelle Morin-Doyle et Suzanne Verreault, ainsi que monsieur le conseiller Jérémie Ernould assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendent clairement ce qui est dit.

CE-2019-1626 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces - Secteurs de Beauport et de Charlesbourg - Lots 1 à 9 - Saisons 2019–2020, 2020–2021 et 2021–2022 (Appel d'offres public 61154) - AP2019-479 (CT-2437541, CT-2437636, CT-2437667, CT-2437678, CT-2437740, CT-2437818, CT-2437834, CT-2437863)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication aux firmes suivantes des contrats pour l'entretien hivernal de divers stationnements, accès, escaliers et autres surfaces - Secteurs de Beauport et de Charlesbourg - Lots 1 et 3 à 9 - Saisons 2019–2020, 2020–2021 et 2021–2022, conformément à la demande publique de soumissions 61154 et à leurs soumissions respectives, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020, 2021 et 2022 par les autorités compétentes :

- Lot 1 - Contrat 5CS08 : *Paradis aménagement urbain inc.*, pour une somme de 113 415,93 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 18 juillet 2019;

- Lot 3 - Contrat 5CS10 : *9195-4735 Québec inc.*, pour une somme de 93 475,32 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 16 juillet 2019;
- Lot 4 - Contrat 4CL04 : *Paradis aménagement urbain inc.*, pour une somme de 164 284,49 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 18 juillet 2019;
- Lot 5 - Contrat 4CL05 : *Service d'entretien Eddy Wagner inc.*, pour une somme de 205 336,64 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 11 juillet 2019;
- Lot 6 - Contrat 4CL06 : *Gaudreault et frères inc.*, pour une somme de 113 868,87 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 15 juillet 2019;
- Lot 7 - Contrat 4CL07 : *Service d'entretien Eddy Wagner inc.*, pour une somme de 605 044,29 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 11 juillet 2019;
- Lot 8 - Contrat 4CL08 : *Gaudreault et frères inc.*, pour une somme de 226 365,27 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 15 juillet 2019;
- Lot 9 - Contrat 4CL09 : *Service d'entretien Eddy Wagner inc.*, pour une somme de 223 449,38 \$, excluant les taxes, selon sa soumission du 11 juillet 2019.

CE-2019-1627 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (8 contrats) - Contrats débutant en 2019 et annulation de deux zones (zones CLE0001 et CLE0002) (Appel d'offres public 61146) - AP2019-521 (CT-2437298, CT-2437341, CT-2437400, CT-2437420, CT-2437431, CT-2437594)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'annulation deux zones de l'appel d'offres public 61146 relatif au contrat de déneigement de certaines rues de la ville de Québec (zones CLE0001 - Val-Bélair et CLE0002 - Rangs ouest) et le rejet des soumissions reçues pour ces zones;
- 2° l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour le déneigement des rues de la ville de Québec (8 contrats) - Contrats débutant en 2019, soit du 1^{er} novembre 2019 au 30 avril 2022, conformément à la demande publique de soumissions 61146 et à leurs soumissions respectives du 18 juillet 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes :
 - Zone CLE0003 - Saint-Roch : *Charles Trudel inc.*, pour une somme de 2 928 237,15 \$, excluant les taxes;
 - Zone CLE0004 - Saint-Sacrement : *Jean Leclerc Excavation inc.*, pour une somme de 1 999 231,71 \$, excluant les taxes;
 - Zone CLE0008 - Boulevard Wilfrid-Hamel et route Jean-Gauvin : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 2 783 863,20 \$, excluant les taxes;
 - Zone CLE0009 - Saint-Jean-Baptiste : *Charles-Auguste Fortier inc.*, pour une somme de 1 858 573,65 \$, excluant les taxes;

- Zone CLE0010 - Vieux-Limoilou : *Charles-Auguste Fortier inc.*, pour une somme de 1 923 224,34 \$, excluant les taxes;
 - Zone CLE0011 - Le Mesnil-Nord : *Inter-Cité Construction ltée*, pour une somme de 1 436 588,22 \$, excluant les taxes.
-

CE-2019-1628 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication de contrats pour le déneigement de certaines rues de la ville de Québec (3 contrats) - Contrats débutant en 2019 (Appel d'offres public 61140) - AP2019-531 (CT-2439558, CT-2439579, CT-2439583)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, aux firmes suivantes, des contrats pour le déneigement des rues de la ville de Québec (3 contrats) - Contrats du 1^{er} novembre 2019 au 30 avril 2022, conformément à la demande publique de soumissions 61140 et à leurs soumissions respectives du 7 août 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2020 à 2022 par les autorités compétentes :

- Zone CLE0005 - 1^{ère} Avenue, rue Soumande et 18^e Rue : *Charles-Auguste Fortier inc.*, pour une somme de 2 450 327,91 \$, excluant les taxes;
 - Zone CLE0006 - Boulevard Wilfrid-Hamel : *Hamel Construction inc.*, pour une somme de 1 892 629,32 \$, excluant les taxes;
 - Zone CLE0007 - Boulevards Lebourgneuf et Pierre-Bertrand : *Les Constructions Bé-Con inc.*, pour une somme de 2 626 052,07 \$, excluant les taxes.
-

La séance est levée à 8 h 36

Michelle Morin-Doyle
Membre du comité exécutif

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ad